

**Le conseiller en prévention
vol vous aide à sécuriser
votre habitation.**



Faites appel à un conseiller en prévention vol

Le conseiller en prévention vol vous aide à sécuriser votre habitation. Il s'agit d'un policier ou d'un fonctionnaire communal spécifiquement formé à la prévention des vols.

Pourquoi faire appel à un conseiller en prévention vol ?

- C'est gratuit
- Il donne des conseils sur mesure
- Ses conseils sont neutres et objectifs
- Ses recommandations sont sans engagement

- **Convenez d'un rendez-vous avec votre conseiller local en prévention vol : www.conseillerenpreventionvol.be**
- **Pour de plus amples informations sur la sécurisation de votre habitation : www.1joursans.be**

Sécurisez votre habitation

Cambriolages ?

**1jour
sans**

**Le conseiller
en prévention
vol vous aide**



1joursans.be

En Belgique, plus de 6 cambriolages sont enregistrés par heure ! Découvrez comment éviter d'être victime en sécurisant votre habitation.

1 Adoptez des bonnes habitudes

Ces mesures sont simples, efficaces, faciles à mettre en œuvre et ne coûtent quasi rien !

- Fermez toujours vos portes et fenêtres à clé, même si vous vous absentez brièvement.
- N'exposez pas au regard des passants les objets attrayants, comme votre GSM, PC portable, GPS, téléviseur, chaîne hifi, etc.
- Donnez toujours une impression de présence : utilisez des minuteurs pour l'éclairage, en votre absence, faites vider votre boîte aux lettres et demandez à vos voisins de baisser et de remonter les volets. Ne mentionnez surtout pas votre départ en vacances sur les réseaux sociaux.
- Rangez le matériel qui pourrait être utilisé par des cambrioleurs, comme une échelle, des outils de jardin, etc.

2 Installez des mesures de sécurisation mécaniques

Le matériel de sécurisation va renforcer vos portes et fenêtres contre les intrusions.

- Equipez les portes extérieures d'une fermeture à minimum 3 points de verrouillage.
- Un cylindre qui dépasse de plus de 2 mm constitue un risque de cambriolage potentiel. Prévoyez donc une solide protection pour le cylindre (plaque de protection ou rosace).
- Optez pour un cylindre de sécurité avec une carte de sécurité.
- Vous n'avez pas de serrure de sécurité ? Installez un verrou en applique.
- Choisissez du verre feuilleté. Il est difficile à briser et constitue un obstacle supplémentaire pour les cambrioleurs.
- Veillez à ce que le châssis soit solidement fixé à la maçonnerie.
- Optez pour des poignées de fenêtre verrouillables.
- Prévoyez un éclairage extérieur qui s'enclenche quand quelqu'un s'approche de votre habitation.

3

La sécurisation électronique comme complément aux mesures précédentes

Les systèmes électroniques n'empêchent pas l'intrusion dans votre habitation ! Ils permettent toutefois de détecter la présence de cambrioleurs qui auront alors moins de temps pour chercher des objets de valeur.

Si vous faites installer une alarme, tenez bien compte des éléments suivants :

- Si vous n'êtes pas raccordé à une centrale d'alarme, vous devez déclarer votre système sur www.enregistrezvotrealarme.be
- Un entretien de l'installation, ainsi qu'une validation de vos données de contact sont légalement obligatoires une fois par an.
- Branchez l'alarme à chaque fois que vous quittez votre habitation (même pour quelques instants).



6 erreurs à éviter